

à une vaste étendue de bonnes terres agricoles. Les autorités fédérales ont donc été priées d'aviser à empêcher les inondations qui affectent une superficie de plus de 252,000 acres. Le coût des travaux d'égouttement dans cette région est partagé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba. Ces travaux de construction portent surtout sur les ruisseaux Mink et Edwards, dans la région de Riding-Mountain. Ils consistent à nettoyer et à endiguer le lit des cours d'eau et à le redresser en coupant les méandres et en le détournant. Le gros des travaux sur ces deux rivières s'est achevé en 1951.

On étudie également la question de l'érosion des rives des cours d'eau de Riding-Mountain dans le but de les stabiliser et de réduire l'érosion au minimum. Il faudra continuer les études pendant plusieurs années avant de pouvoir obtenir des résultats concrets.

*Entreprise d'égouttement de la région de la rivière Saskatchewan.*—Les autorités chargées d'appliquer la loi sur les terres destinées aux anciens combattants étudient, depuis deux ans, la possibilité d'assécher, pour des fins agricoles, les terres situées dans la région de Pasquia, le long du delta de la Saskatchewan, près de Le Pas, au Manitoba. On poursuit des études et des relevés dans la région pour s'assurer si l'entreprise est pratique. Ces travaux ont été entrepris pour répondre à la demande des gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Un rapport préliminaire des relevés déjà faits a été soumis au gouvernement du Manitoba. Les relevés indiquent la possibilité d'ouvrir 95,000 acres de terre à la culture, à condition de les protéger contre les inondations, et d'en ouvrir 10,000 autres au pâturage.

*Entreprise de la rivière Assiniboine.*—L'entreprise a été lancée à la suite des ravages causés par le débordement des rivières Assiniboine et Rouge, aux environs de Winnipeg en 1950, sur la demande du gouvernement du Manitoba, qui désire empêcher de nouveaux débordements de l'Assiniboine, surtout entre Brandon et Virden et entre Portage-la-Prairie et Headling, où des milliers d'acres de riches terres agricoles ont été fréquemment inondées. Les études entreprises se rattachent toutes au relevé dont le bassin de la rivière Rouge fait actuellement l'objet.

Plusieurs plans de détournement des eaux de la rivière Assiniboine aux époques de crue sont actuellement à l'étude. On étudie en détail les données relatives à l'écoulement des eaux dans le bassin hydrographique de la rivière Assiniboine et la possibilité de construire des réservoirs en vue d'en retenir les eaux d'amont.

*Entreprise d'assèchement de la vallée de Lillooet.*—Cette entreprise est le fruit d'une entente entre le gouvernement fédéral, celui de la Colombie-Britannique et le district d'assèchement de la vallée de Pemberton. Les travaux s'effectuent dans la vallée de la rivière Lillooet, en amont et en aval de la ville de Pemberton; ils visent à protéger les terres actuellement en culture et à mettre d'autres terres en valeur au moyen d'ouvrages d'endiguement et d'égouttement. Le territoire asséché s'étendra en fin de compte sur 14,000 acres, ce qui permettra aux cultivateurs de la région d'agrandir leurs fermes et favorisera l'établissement de centaines d'autres habitants.

On a terminé au cours de la saison de construction de 1949 l'approfondissement et le redressement du canal amenant l'eau du lac Lillooet au lac Green, en aval de la ville de Pemberton. En outre, la construction de digues et de rigoles, de Miller-Creek à Ryan-Creek et de Green-River à Miller-Creek, est presque terminée. L'inondation n'a causé aucun dommage en 1951-1952 dans les régions protégées.